TROIS VIEILLARDS ASSASSINÉS

COUR D'ASSISES DES LANDES

Hier, ont commencé devant la Cour d'assises des Landes les débats d'une affaire sensationnelle.

Le nommé Jean-Théophile Lajoie, dit Théo, est accusé d'avoir, le 24 janvier 1903, de complicité avec un nommé Mercier, actuellement en fuite, assassiné à Mézos trois vieillards : les époux Dubrana et leur bonne, la Vve Brisguy.

Lajoie et Mercier sont également accusés de vol qualifié, commis la nuit au préjudice de leurs victimes.

Lajoie a été arrêté à Nice le 4 mai 1903, à son retour d'Italie, où il s'était enfui la nuit même du crime.

Le bruit court qu'il aurait presque aussitôt après le crime tué son complice dont on n'a pu retrouver la trace.

Lajoie, après avoir fait des demi-aveux au moment de son arrestation, s'est absolument rétracté. Il nie toute participation au crime.

L'accusé, qui parle anglais couramment, a fréquenté les voleurs anglais. Il a fait partie à Paris d'une bande d'apaches.

Interrogé sur sa présence à Mézos, il a prétendu que c'était Mercier, désireux de voir Biarritz, qui l'a conduit dans le pays.

Lajoie reconnaît être allé chez les Dubrana le vendredi soir avec Mercier pour acheter des bonbons. Des témoins les ont vus. Lajoie tenait négligemment un long couteau dont il paraissait s'amuser.

Il nie avoir dit que les habitudes des victimes pouvaient faciliter l'exécution d'un crime. Les témoins l'ont gêné au moment propice, et Lajoie a dit qu'il reviendrait plus tard chercher des bonbons.

Le séjour à Mézos prouve bien la préméditation. Le 24, jour du crime, Lajoie prétend avoir soupé chez lui et être allé ensuite retrouver Mercier à l'hôtel. Celui-ci, dit-il, lui a annoncé qu'ils allaient quitter Mézos et qu'il fallait se procurer une voiture pour rejoindre Morcenx.

COMMENT LE CRIME FUT COMMIS

Le président, M. Aylès, expose que la nuit venue, Mercier et Lajoie ont pénétré chez les époux Dubrana par le jardin. La femme Dubrana allait préparer le repas. Des légumes ont été trouvés près d'elle. Pendant le récit du crime fait par le président, le public est très impressionné par l'acharnement dont les assassins ont fait preuve vis-à-vis de leurs victimes.

La tête a été presque détachée du tronc au moyen d'un rasoir ou d'un couteau, la colonne vertébrale brisée avec une pince-monseigneur. Les meubles ont été éventrés pour voler toutes les valeurs.

L'accusé nie toute participation. Il prétend avoir appris le crime dans le train entre Morcenx et Tarbes et n'être rentré en France que pour prouver son innocence.

Cependant, le rapport de la gendarmerie indique que l'on a trouvé deux traces de pieds dont une est conforme au pied de Lajoie. La pince trouvée près des cadavres est reconnue par Lajoie. Il avoue l'avoir fait fabriquer lui-même, avant le crime, sur la demande, dit-il, de Mercier.

Après le crime, Mercier et Lajoie se disent appelés à Orléans ont pris à Morcenx la ligne des Pyrénées. Lajoie se contredit à propos de son départ pour Orléans puisqu'il demanda un billet pour Nice.

Une chemise ensanglantée qui fut trouvée sur la ligne de Tarbes paraît appartenir à Lajoie. Celui-ci prétend que c'est celle de Mercier. Le président fait essayer la chemise à l'accusé. On reconnaît que cette chemise ne peut lui appartenir. Lajoie prétend avoir quitté Mercier à Marseille et avoir reçu seulement 30 francs de ce dernier, alors que le produit du vol se montait à plusieurs milliers de francs.

LES TÉMOINS

Le président passe à l'audition des témoins.

Mme Marie Lagreou, fille des victimes, qui a découvert les cadavres le lendemain, et Labadan, gendre des Dubrana, viennent déposer que Mercier et Lajoie leur ont demandé de les conduire à Morcenx après le crime. Labadan a refusé. D'après ce dernier, les victimes possédaient 19 000 francs environ.

Mme Garrande, hôtelière à Mézos, qui a logé Mercier, raconte le départ précipité des assassins.

M. Sourcen, boulanger à Mézos, dit que l'accusé lui a demandé, trois jours avant le crime, s'il pourrait le conduire à Morcenx, probablement le vendredi. Lajoie reconnaît avoir demandé la voiture à M. Sourcen.

MM. Cazaux et Dubarry, forgerons, à qui Lajoie avait demandé de fabriquer une pince, ont refusé.

M. Loubère, forgeron à Saint-Julien-en-Born, a fabriqué la pince devant Mercier et Lajoie, mais c'est Lajoie seul qui a commandé et payé. Il disait que l'outil était nécessaire à son père.

M. Besiaven, tailleur, camarade d'enfance de Lajoie, lui a donné des détails sur les habitudes des époux Dubrana.

La femme Courtiau s'est trouvée chez les Dubrana le vendredi, au moment de la visite de Mercier et de Lajoie. Ceux-ci, dit-elle, insistaient pour être servis après elle. La femme Courtiau a vu Lajoie tenant le couteau et examinant le tranchant. Le témoin Dubroca, passant le jour du crime près de Mercier et de Lajoie, a entendu Lajoie qui disait : « Tu lui demanderas des bonbons ce soir et ce sera... » Lajoie ayant aperçu le témoin s'est tu.

L'accusé nie ce propos.

Les débats continuent aujourd'hui.

Tribunaux

ÉPILOGUE DE LA COURSE PARIS-MADRID

Un procès se rattachant à la course Paris-Madrid s'est déroulé hier devant le tribunal de Châteaudun.

Le 24 mai, la voiture n° 248, montée par deux Irlandais, MM. Leslie Porter, 28 ans, et William Nixon, 28 ans, de Belfast, s'effondrait dans un virage contre la maisonnette du garde-barrière du passage à niveau de Bonneval. Le réservoir à pétrole prit feu et M. William Nixon, pris sous le véhicule, fut retrouvé carbonisé.

Son compagnon s'enfuit affolé.

Après enquête, M. Leslie Porter, marchand d'automobiles, était poursuivi pour homicide par imprudence.

Onze témoins ont été entendus, parmi lesquels les contrôleurs et le Dr Larrieu, qui pratiqua l'autopsie. La mort de M. Nixon n'a été le résultat d'un choc violent à la tête ; il a été carbonisé ensuite.

M. Leslie Porter a été condamné à 200 francs d'amende avec application de la loi Bérenger.

L'AFFAIRE OLCHESKA

Mme la comtesse Olcheska, internée pendant vingt-trois mois dans une maison de santé, a adressé au président du tribunal civil, par le ministère de Me Primont, avoué, une requête tendant à assigner en 100 000 francs de dommages-intérêts chacun, MM. les docteurs Garnier, Legras, Wallon, Dazonet fils, Debove, Magnan et Ballet, pour le préjudice que ces médecins lui ont causé.

L'ESPION IFFNECKER

Hier, est venu devant la 2e Chambre de la Cour de Besançon l'appel interjeté par Iffnecker, l'espion condamné récemment par le tribunal de Belfort à deux ans de prison. Le plus strict huis clos avait été observé. Aujourd'hui les débats continuent, la plaidoirie et le réquisitoire seront prononcés. Il est probable que la Cour mettra l'affaire en délibéré et ne rendra son arrêt que dans la huitaine.

Le scandale aux Enfants-Assistés

Ce scandale serait effroyable, s'il était établi.

Mme Villibord demeurant à Paris 186, rue Nationale, fut contrainte par sa situation précaire d'entrer à l'hôpital Guérin, annexe de l'hôpital Broca.

Sa fillette, âgée de 4 ans et demi, fut envoyée aux enfants assistés.

Or, un docteur a constaté, le 11 janvier, que l'enfant était contaminée d'une atroce maladie.

La petite aurait déclaré que l'auteur du forfait était un « monsieur en blouse blanche » de l'établissement.

Une enquête est indispensable.

En attendant, le directeur des Enfants-Assistés a déclaré à un rédacteur de la *Patrie* :

— La petite Marie Villibord a été atteinte de vulvite consécutive à la variole ; le fait est fréquent chez les enfants lymphatiques. Nous avons un grand nombre de petites filles atteintes de ce moment de cette maladie.

J'ai conseillé à Mme Villibord de faire visiter la petite Marie par un médecin des hôpitaux, par un docteur de son choix.

Elle a refusé.

ATTENTAT DE GRÉVISTES

Béziers, 14 janvier. — La grève des ouvriers agricoles vient d'entraîner de graves désordres.

Un propriétaire des environs de Béziers, M. Gaston du Lac, a été brutalement molesté par les grévistes qui se sont livrés sur son domaine d'Ameilles à de tels désordres que M. du Lac a déposé une plainte entre les mains du procureur de la République.

En dépit de la grève, les ouvriers de M. du Lac avaient continué le travail que les grévistes voulurent les contraindre à abandonner.

Sur leur refus, ils les ont injuriés, menacés, frappés même, et ce n'est que grâce à l'attitude courageuse de trois gendarmes accourus en hâte qu'une rixe sanglante put être évitée.

Le lendemain, les meneurs revinrent en plus grand nombre et M. du Lac fut littéralement assiégé par eux dans sa propriété. En dépit de l'attitude menaçante de la foule, le propriétaire s'obstinait cependant à sortir à la tête de ses travailleurs.

Ce n'est que sur les instances du maire de Capestang qui le suppliait de ne pas s'entêter dans un projet qui eût inévitablement entraîné une collision sanglante qu'il renonça à son dessein.

Les grévistes se retirèrent alors aux cris de : « A bas les riches! Saccageons le domaine! Apportons du pétrole! »

Tels sont les faits graves dont M. du Lac a saisi le Parquet.

COOPÉRATIVE INCENDIÉE

Charleroi, 14 janvier. — Le feu s'est déclaré ce matin vers 11 heures dans les magasins de la coopérative de la Maison du Peuple de Gilly.

L'incendie, qui a pris naissance dans l'atelier de menuiserie, est, en quelques instants, une violence inouïe. Tout le bâtiment et les maisons y attenant sont en feu. Les pompiers, la gendarmerie et la police se sont portés sur les lieux.

Les dégâts dépasseront 150 000 francs.

DUEL MORTEL

Trieste, 14 janvier. — A la suite d'une querelle qui avait éclaté à Pola, un duel a eu lieu entre deux officiers d'artillerie, le capitaine Jautska, de nationalité tchèque, et le capitaine Lutz, d'origine allemande. Le capitaine Janteka a été mortellement blessé.

CHASSE AUX NOUVELLES

NOTRE OBSERVATOIRE

JEUDI 14 JANVIER

Baromètre. — La dépression signalée hier à l'Ouest de l'Irlande se dirige en se creusant vers le Sud de la Norvège (730mm) et les mauvais temps se sont étendus à nos côtes de la Bretagne et de la Gascogne. Les fortes pressions se retirent dans l'Extrême Sud de l'Europe.

A Paris, nous avons 747mm,4.

Des pluies sont tombées sur presque tout le continent ; des neiges dans les pays du Nord ; en France, on a recueilli 19mm d'eau à Nancy, 16 à Cherbourg, 15 à Nantes, 7 à Paris.

La température s'abaisse sur les îles Britanniques et la Manche ; elle était ce matin de + 13 à Charkow, + 6 à Shields, + 11 à Clermont, + 14 à Alger, — 3 au mont Aigoual, — 4 au Puy-de-Dôme, — 3 au Pic-du-Midi.

Probable. — En France, un temps à éclaircies et à averses avec abaissement de la température est probable. A Paris, hier et ce matin, fort vent et pluie.

La mer est grosse sur la Manche et en Bretagne, très houleuse en Gascogne, peu agitée sur la Méditerranée.

Samedi 16 janvier, 16e jour de l'année.

Durée du jour : 8 h. 37.

Soleil. — Lever : 7 h. 54. Coucher : 4 h. 29.

Lune. — Lever : 6 h. 33. Coucher : 3 h. 52.

PARIS

L'enfant martyr. — Eugène Guérin, le bourreau du petit Feyartas, a déclaré hier à M. de Valles, juge d'instruction, qu'il nourrissait, à l'origine, la plus vive affection pour son « fils adoptif » et qu'il le considérait comme si vraiment il était son enfant. Mais, bientôt, il éprouva une grande tristesse en constatant que l'enfant ne répondait pas à cette affection que peu à peu cette tristesse s'était changée en irritation sourde et qu'il avait pris en grippe le jeune orphelin. De la mauvaise humeur il était passé aux brutalités et, de là, aux coups et aux sévices qu'il avoue.

Le juge a commis le Dr Socquet à l'effet d'examiner le petit Louis.

L'enquête a amené, hier, la découverte de nouvelles charges contre Eugène Guérin. Elles résultent de la lecture de lettres trouvées chez lui.

Horrible infanticide. — Yvonne Nicolas, 20 ans, domestique chez Mme Bouquet, 8, rue Simon-le-Franc, a tranché hier la tête de son enfant nouveau-né, puis elle a jeté le cadavre dans la fosse d'aisances de la maison.

M. Picot, commissaire de police du quartier Saint-Merri, a fait conduire Yvonne Nicolas à l'Hôtel-Dieu, où elle est gardée à la disposition de la justice.

Cette mère indigne a fait des aveux complets.

Bijouterie dévalisée. — La nuit dernière, des malfaiteurs ont scié un volet de la devanture d'un bijoutier-horloger, 11, rue Custine.

Après avoir pratiqué une ouverture de 0m,30, ils ont cassé la glace et, passant le bras, ont facilement pris tout ce qu'il y avait dans l'étalage.

Le chantage à la bombe. — On recherche un individu qui se fait passer pour agent de la Sûreté chargé d'arrêter un maître-chanteur. Des lettres comminatoires sont adressées à diverses personnes habitant la banlieue. L'auteur de ces lettres réclame la remise d'un billet de 1 000 francs qu'il viendra « cueillir » sous le paillasson. Dans le cas où l'on ne s'exécuterait pas, l'individu menace de placer une bombe sur ce paillasson. Le faux agent de la Sûreté qui se présente ensuite n'est autre que le maître-chanteur lui-même.

AUTOUR DE PARIS

Versailles. — L'héritage de Marly. — L'enquête faite par M. Mangin-Bocquet, juge d'instruction à Versailles, contre Mme Marie Martin, inculpée de détournement de succession, au préjudice des héritiers de Mme Chappuis, rentière à Marly, avance rapidement. Le juge a déjà entendu 23 témoins qui s'accordent à déclarer que Mme Martin était dans une situation très gênée lorsqu'elle est venue habiter près de son amie ; n'est seulement après ses fréquentes visites chez Mme Chappuis que la situation de l'inculpée s'améliora et que, sans ressources connues, elle put acheter une maison et la meubler confortablement.

Courbevoie. — Un mur qui s'écroule. — Un mur en construction à l'usine élévatoire située à l'angle du boulevard Bineau et du quai s'est effondré hier après-midi, sur une longueur de 8 mètres.

15 ouvriers qui travaillaient à la maçonnerie du mur ont pu prendre la fuite ; un seul a été blessé, assez légèrement du reste.

L'accident est attribué à un glissement des terrains argileux.

Le Chesnay. — Odieux attentat. — Comme nous le faisions prévoir hier, l'auteur de l'odieux attentat du Chesnay a été arrêté à Versailles.

Interrogé sommairement au commissariat central, le coupable déclara se nommer Auguste-Célestin-Champcourt, 45 ans, né à Châteauneuf (Eure-et-Loir) et habitant rue du Verger, à Garches. Il n'était d'ailleurs pas inconnu de la police de Versailles, car il fut arrêté à plusieurs reprises et condamné quatre fois par le tribunal correctionnel de cette ville pour ivresse, rébellion, outrages et infraction à la police des chemins de fer.

Conduit devant M. Régismanset, juge d'instruction, l'inculpé, dès le début, chercha à nier le crime odieux qu'on lui reprochait et alla même jusqu'à affirmer qu'il ne s'était pas rendu au Chesnay depuis fort longtemps ; mais, en présence des témoignages que les gendarmes avaient recueillis au cours de leurs investigations, il dut se rétracter et avouer s'être présenté chez M. Macé, route de Vaucresson, et avoir longuement causé avec Mme Lefol, le jour du crime.

Invité à s'expliquer sur la présence de son chapeau près de la victime, Champcourt nia énergiquement tout ce dont on l'accusait.

M. Yot, médecin légiste, a été commis par le magistrat pour examiner le linge et les vêtements du misérable qui, on le sait, a fait de multiples contusions à la septuagénaire.

Auguste Champcourt a été écroué.

L'état de la victime a empiré ; la pauvre vieille a été en proie, toute la nuit, à une violente fièvre et a craché le sang à plusieurs reprises.

DÉPARTEMENTS

Seine-et-Marne. — Tombé dans un puits. — On nous écrit de Gouaix :

Emile Lebel, employé à la laiterie de Flamboin, est tombé accidentellement dans un puits le 10 janvier dernier. Lebel, qui prenait pension chez M. Bogé, aubergiste, et avait passé la soirée dans l'établissement, était sorti dans la cour vers 10 heures. M. Bogé, entendant un bruit insolite du côté du puits, qui est situé dans un coin de cette cour, y courut, et, aidé de deux consommateurs, ramena le corps à la surface. Mais Lebel ne put être rappelé à la vie.

Lebel, trompé par l'obscurité, était tombé dans le puits dont la margelle n'était qu'à une hauteur de 0m,35 au-dessus du sol.

Vosges. — Septuagénaire assassinée. — Mme Veuve Beaudevie, rentière septuagénaire, habitant Hadol, près Epinal, a été assassinée.

Le crime accompli, le meurtrier a mis le feu à la maison. Le cadavre a été trouvé à demi carbonisé.

Le vol est le mobile du crime. L'assassin est en fuite.

Drôme. — Morte deux fois! — Dans une localité située à 6 kilomètres de Valence, à Portes, une vieille demoiselle, Clémentine Ch., tombait avant-hier en un sommeil cataleptique si profond que ses voisins la crurent morte et lui rendirent les derniers devoirs. Ils la revêtirent de sa plus belle robe, allumèrent des bougies au chevet de son lit ; puis, suivant un usage méridional, recouvrirent les glaces de l'appartement, afin que le miroir ne reflétât point l'image du cadavre.

Or, ils en étaient là de leurs préparatifs, lorsque Mlle Ch., revenant soudain à elle, se leva au grand effroi des assistants qui s'enfuirent. Alors, effrayée à son tour par tout cet appareil funèbre, elle ouvrit la fenêtre, l'enjamba et se précipita dans le vide. On la releva inanimée.

Cette fois, elle était bien morte.

Manche. — Incendie dans une église. — De notre correspondant :

M. l'abbé Larquemin, vicaire à Tourlaville, rentrait à l'église hier, vers une heure de l'après-midi, pour procéder à la cérémonie d'un baptême. Il trouva la chapelle de la Vierge remplie de fumée : un cierge allumé était tombé sur la nappe de l'autel et avait provoqué un commencement d'incendie. Il donna l'alarme et il put éteindre le feu avec l'aide de quelques personnes du voisinage. Des tableaux ont été brûlés et des statues de saints ont été détériorées. Les dégâts s'élèvent à quelques milliers de francs.

Hérault. — Un vol de 10 000 francs. — A Montpellier, un audacieux cambriolage a été commis hier entre 5 et 6 heures du soir chez M. Crassous, caissier au journal l'*Eclair*. En son absence, des malfaiteurs se sont introduits dans son domicile et lui ont volé 2 000 francs en espèces et une grande quantité de bijoux d'une valeur totale de 10 000 francs environ. La police est à la recherche des coupables.

Loire-Inférieure. — Accident de voiture. — De notre correspondant de Nantes :

Mardi, vers midi, à Chateaubriant, une voiture, attelée d'un cheval et montée par MM. Sarlin, marchand de chevaux ; Chartier, commissionnaire, et deux dames, a versé au détour de la place de la Motte et de la route de Saint-Aubin, projetant violemment à terre les voyageurs.

Trois d'entre eux ont été grièvement blessés, mais le plus atteint est M. Chartier, dont l'état est inquiétant.

ÉTRANGER

Belgique. — Un chevrier qui gagne un demi-million. — De notre correspondant particulier de Bruxelles, le 13 :

Un jeune chevrier hongrois, nommé Alexandre Egerzerger, âgé de 17 ans, est actuellement employé dans un cirque à Charleroi. Or, voici qu'il vient de gagner un gros lot de 500 000 francs.

Il y a deux ans, il rencontra dans une auberge, à Budapest, un mendiant très âgé qui lui demanda en grâce, car il mourait de faim, de lui acheter un billet de loterie de 15 florins. Le chevrier y consentit. C'est ce billet qui lui vaut cette fortune. Une lettre venue de Hongrie vient de lui apporter la bonne nouvelle.

Le chevrier ne pourra, toutefois, toucher son demi-million qu'à l'âge de 21 ans. En attendant, il continuera à montrer ses chèvres savantes dans les cirques.

Italie. — Les exploits d'un chauffeur. — Une automobile filant, avant-hier, à toute vitesse sur la route Nationale, conduisant à Naples, renversait une femme et la tuait sur le coup.

Le chauffeur et des amis qui se trouvaient avec lui descendirent et s'approchèrent du cadavre, dans l'intention, croit-on, de le précipiter dans un ravin. Mais ayant aperçu des bergers, ils remontèrent en voiture et disparurent.

Une enquête ouverte a permis d'établir que le chauffeur meurtrier était un banquier de New-York qui, à peine arrivé à Naples, s'embarqua sur un vapeur en partance pour Marseille. Depuis, on n'a plus eu de ses nouvelles.

A TRAVERS LES LIVRES

Diarium curiæ romanæ, par Mgr Félix Cadène, directeur des *Analecta*. Prix : 2 francs. Rome, aux bureaux des *Analecta Ecclesiastica*, 285, via Cavour.

Mgr Cadène a eu l'excellente idée de réunir en un fascicule de 141 pages, les récits officiels des divers événements qui se sont écoulés à Rome du jour où débuta la dernière maladie de Léon XIII jusqu'au couronnement de S. S. le Pape Pie X. Ce recueil, précieux à tous ceux qui veulent conserver de cette époque mémorable des documents sérieux, est écrit en latin et en italien, il contient de nombreux et fort intéressants détails.

A la même adresse on trouvera les *Casus conscientiæ*, discutés en 1902-1903 à l'Apollinaire et portant sur les empêchements dirimants du mariage. Une brochure de 24 pages. Prix : 1 fr. 25.

Le cardinal Gousset, *sa vie, ses œuvres, son influence*, par le chanoine Gousset. Un beau vol. de 600 pages. Bossanne, à Besançon.

Le clergé français sera certainement reconnaissant à l'auteur de ce livre qui fait si nettement revivre les traits du cardinal-archevêque de Reims ; ces pages rappellent avec abondance les intéressants détails de l'introduction en France de l'enseignement théologique de saint Alphonse de Liguori et de la liturgie romaine. De plus elles font une nouvelle fois revivre la condition du catholicisme en France sous le gouvernement de Juillet, la deuxième République et le second Empire. Elles nous montrent aussi un édifiant exemple dans la sainte simplicité, de ce prince de l'Eglise, appelé par la Providence à occuper l'un des plus vénérables sièges épiscopaux de France. Cet ouvrage a sa place marquée dans les bibliothèques ecclésiastiques.

Histoire de l'Ancien Testament, par M. l'abbé J.-B. Pelt, docteur en théologie et en droit canonique, supérieur du Grand Séminaire de Metz, avec l'approbation de S. G. l'évêque de Metz. Tome Ier, 4e édition, revue et augmentée. Prix : 3 francs. Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris VIe.

M. l'abbé Vigouroux écrivait à l'auteur : « Ce sont universellement le besoin d'un livre de ce genre, approprié aux exigences scientifiques de notre époque, ne se bornant pas à un résumé pur et simple des faits racontés dans la Bible, mais les développant dans une mesure convenable, les coordonnant dans leur ordre chronologique, les reliant à l'histoire générale et mettant en particulier en évidence leur relation avec le Nouveau Testament et avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est l'alpha et l'oméga des Ecritures comme de l'histoire universelle. »

Vie du T. R. P. Didier, Rédemptoriste, fondateur des missions du Pacifique, par Joseph Quinnaen, ancien missionnaire en Amérique. Un vol. in-8° de 305 pages, avec 48 gravures. Prix : franco, 7 fr. 50. Téqui, 29, rue de Tournon, Paris.

Ce livre montre ce que peut l'énergie humaine basée sur la confiance en Dieu et sur l'amour du devoir.

Le T. R. P. Didier, homme de qualités éminentes, est choisi par ses supérieurs pour implanter dans ces régions lointaines la Congrégation et les œuvres de zèle qui portent la font estimer des prélats et des fidèles. Malgré les révolutions, malgré mille difficultés, il réussit à fonder à l'Equateur, au Chili, au Pérou, à l'Argentine, des centres de missions très prospères.

Les traits abondent pour faire connaître le héros et son œuvre, et des aperçus géographiques et historiques font connaître les pays qui l'ont vu et admiré.

L'almanach de la Première Communion, S'adresser à M. le chanoine Pitoye, à Buxe, par-Lafarté (Haute-Marne).

Nous engageons vivement les parents qui ont des enfants pour la Première Communion, à les associer à l'œuvre Internationale fondée par M. le chanoine Pitoye.

Cette œuvre approuvée par Léon XIII et par 72 cardinaux, archevêques et évêques français et étrangers, a précisément pour but d'obtenir à ces enfants une bonne préparation et il faut bien croire qu'elle y réussit, puisque du parinut, près de 400 000 se font inscrire chaque année et que les prêtres dont les paroisses sont associées en constatent les meilleurs résultats.

Pour faire inscrire un enfant, il suffit d'envoyer ses nom et prénoms avec une offrande de 0 fr. 25, qui lui donne droit pour toute sa vie aux avantages de l'association.

Ceux qui voudraient de plus amples renseignements n'ont qu'à demander, au prix de 0 fr. 50 franco, le charmant almanach de l'œuvre pour 1904 qui est fort attrayant et très bien illustré.

Les prédicateurs de la scène, par François Veuillot. Un beau vol. in-18 jésus. Paris, VIe, Retaux, 82, rue Bonaparte. Prix : 3 fr. 50.

Les prédicateurs de la scène? Il y a donc des prédicateurs de la scène?... Assurément ; et il suffit d'énumérer les comédies qui, ces années dernières, ont obtenu le plus de succès en soulevé le plus de discussions, pour s'en convaincre. Aujourd'hui, quelques d'auteurs dramatiques, et des plus connus, les Brieux, les Lavedan, les de Curel, les Donnay, les Mirbeau, etc., etc., s'érigent en moralistes et défendent autant de thèses qu'ils écrivent de pièces.

Il était sérieux et opportun d'étudier celles-ci au point de vue de celles-là. Car les théories, prêchées sur le théâtre, ont le double intérêt de refléter plus ou moins le courant de l'opinion publique et, en même temps, d'influer sur cette opinion.

M. François Veuillot a fait ce travail.

Quelles sont les idées du théâtre contemporain sur le mariage, l'amour, le divorce, l'éducation des enfants, le féminisme, la pauvreté, la question sociale, la noblesse, la science, la foi, la morale, etc., — c'est ce que l'auteur de ce volume expose dans une série de chapitres groupés méthodiquement, où les idées se dégagent de l'analyse des pièces et de citations brèves, mais significatives.

Ajoutons que M. François Veuillot, non content d'exposer, discute et conclut. Son ouvrage a donc à la fois une valeur documentaire et une valeur polémique.

CHRONIQUE SPORTIVE

AUTOMOBILISME. — *Le circuit du Pas-de-Calais.* — Le préfet du Pas-de-Calais a officiellement autorisé une course d'automobiles sur 637 kilomètres, qui serait courue autour du département, au moment de l'exposition d'Arras. Il est certain qu'instruits par l'expérience, les organisateurs sauront prendre toutes les précautions nécessaires.

L'exposition de Nantes. — On vient de créer à Nantes, sous la présidence d'honneur du baron de Zuylen, du marquis de Dion et de M. G. Rives, un Comité d'organisation pour les épreuves sportives qui auront lieu en juin prochain à l'occasion de l'exposition internationale de Nantes.

FOOTBALL. — *Match international.* — Dimanche prochain sera disputé, au Parc des Princes, un match entre le Racing-Club de France et le Rosslyn-Park Football-Club.

Les Lyonnais à Paris. — Le Football-Club de Lyon jouera dimanche au parc de Saint-Cloud contre le Stade Français.

HIPPISME. — *La Société hippique française.* — La Société hippique française, dont le siège est à Paris, 33, avenue Montaigne, vient de publier son 38e bulletin contenant les règlements et programmes des concours de 1904.

Il sera distribué, cette année, 1 961 prix et primes pour 530 369 francs dans les six concours qui seront organisés et dont voici le détail :

1° Concours du Sud-Ouest, à Bordeaux, place des Quinconces, du 6 au 14, février, avec 290 prix ou primes pour 41 660 francs.

2° Concours de l'Ouest, à Nantes, cours Saint-Pierre, du 27 février au 6 mars, avec 230 prix ou primes pour 41 630 francs.

3° Concours central de Paris, au Grand-Palais, du 23 mars au 19 avril, avec 546 prix ou primes pour 175 638 francs.

4° Concours de l'Est, à Nancy, parc de la Pépinière, du 22 au 29 mai, avec 221 prix ou primes pour 30 162 francs.

5° Concours du Sud-Est, à Vichy, hippodrome de Bellerive, du 27 juin au 3 juillet, avec 323 prix ou primes pour 53 952 francs.

6° Concours du Nord, à Boulogne-sur-Mer, place de Capécure, du 23 au 31 juillet, avec 295 prix ou primes pour 47 298 francs.

V. LA.

NOUVELLE REVUE

Nous sommes heureux de saluer une belle publication mensuelle illustrée que viennent de faire paraître les Pères du Saint-Esprit de Lierre (Belgique). Elle porte le titre de *Messager du Saint-Esprit*, organe de la dévotion au Saint-Esprit et des missions des Pères du Saint-Esprit. On peut s'abonner au prix de 3 francs, édition ordinaire, ou 5 francs, édition de luxe, chez les Pères du Saint-Esprit qui tiennent à Lierre une école apostolique florissante destinée à former des ouvriers apostoliques pour leurs nombreuses missions. Les Pères se proposent le double but de raviver la dévotion au Saint-Esprit et de faire connaître leurs belles missions d'Afrique et d'Amérique. Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue au nouveau *Messager*. On peut aussi s'abonner à l'imprimerie Saint-Augustin, rue du Metz, Lille.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Marché du 14 janvier.

CÉRÉALES

	SEIGLES Ouv.	SEIGLES Clôt.	AVOINES Ouv.	AVOINES Clôt.	BLÉS Ouv.	BLÉS Clôt.	FARINES Ouv.	FARINES Clôt.
Courant	14.40	14.50	15.15	15.15	21.20	21.25	[illegible]	[illegible]
Prochain	14.65	14.70	15.15	15.15	21.30	21.30	[illegible]	[illegible]
Mars-avril	15..	15.15	15.15	15.15	21.35	21.40	[illegible]	[illegible]
4 de mars	15.20	15.30	15.25	15.25	21.40	21.35	[illegible]	[illegible]
4 de mai	15.40	15.35	15.25	15.25	21.30	21.30	[illegible]	[illegible]
Tendance	calme	calme	calme	calme	lourde	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Circulation	3 750				1 500		2 100	

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	HUILE DE LIN Ouv.	HUILE DE LIN Clôt.	HUILE DE COLZA Ouv.	HUILE DE COLZA Clôt.	ALCOOLS Ouv.	ALCOOLS Clôt.	SUCRES Ouv.	SUCRES Clôt.
Courant	43,20	43,50	52,25	52,75	48..	48,50	24,75	24,75
Prochain	43..	43..	51,25	50,50	42,25	42,50	25..	25..
Mars-avril	42,25	42,25	50,75	50,50	47,50	44..	25,50	25,50
4 de mai	42..	42,25	50,75	50,50	42,25	43,50	25..	26..
4 derniers	42..	42..	50,75	50,50	36,75	37..	26,60	26,60
Roux								
Raffinés								
Tendance	calme	calme	calme	faible	calme	soutenu	lourde	calme
Circulation				50		975		90 900
Stock						8 900 pip.		

La Villette du jeudi 14 janvier

ESPÈCES	QUANTITÉS amenées	QUANTITÉS vendues	Prix extrêmes	Viande nette 1re	Viande nette 2e	Viande nette 3e	Poids vif 1re	Poids vif 2e	Poids vif 3e
Bœufs	1 445	1 314	375	1 52	1 35	1 29	91	75	80
Vaches	532	469	350	1 46	1 30	1 40	89	71	55
Taureaux	203	158	400	1 20	1 30	1 00	73	66	60
Veaux	1 214	1 ...	35	2 18	1 80	1 50	1 24	90	75
Moutons	13 710	12 500	21	2 15	1 80	1 80	1 08	85	70
Porcs	3 365	3 365	48	1 35	1 30	1 15	89	82	75

Peaux de mouton demi-laine : 3-4,50
— en laine : 4,50-6

Physionomie des ventes

Vente mauvaise sur bœufs, moutons et porcs et assez bonne sur veaux. Cours sans changement excepté sur les taureaux qui sont en baisse de 20 à 25 fr. par tête.

MARCHÉ DU HAVRE

14 janvier midi.

Époques	Cotons	Cafés	Laines	Poivres	Indigo
Janvier 1904	84 50	45 25	157 ..	71 50	
Février	84 12	45 50	153 50	71 50	
Mars	84 25	45 50	154 ..	70 50	
Avril	84 37	46 ..	154 50	69 50	
Mai	84 50	46 25	155 ..	69 50	
Juin	84 37	46 50	155 50	69 50	
Juillet	84 37	46 75	156 ..	69	
Août	83 75	47 ..	156 ..	69	
Septembre	82 75	47 25	156 50	69	
Octobre	76 ..	47 50	156 50		
Novembre	74 ..	47 75	157 ..		
Décembre	71 25	45 ..	157 ..		
Ventes		25 000			
Tendance	faible	soutenu	calme	calme	

OBSERVATIONS. — Midi. Cotons : hausse 0,50 à 0,75, soutenus. — Cafés : hausse 0 fr. 25, fermes, 7 000. — Laines : inchangées, calme.

BOSTOCK-HIPPODROME Tous les soirs, à 8 h. 1/2, tous les jours, de 2 à 6 heures, promenade zoologique. Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 2 h. 1/2.

GUÉRISON RAPIDE ET SANS FRAIS

E. Saléras [illegible], [illegible] au MANS, envoie, [illegible] : contre un timbre de 15 cent., nouvelles méthodes infaillibles pour : DOULEURS, RHUMATISMES, [illegible], HERNIES, [illegible], ANÉMIE.

BALLOT écaant, tapioca naturel Mauprivez avec Chromos-recettes contre 0 fr. 50 à M. Mauprivez, 33, rue Mathis, Paris.

VIEUX BILLETS DE LOTERIE

sont achetés par collectionneurs. Faire offre (en indiquant nature et nombre de billets) à porteur billet Banque 54 796 320. Bureau restant, 72, Paris.

FABRIQUE DE COUVERTS & D'ORFÈVRERIE en métal extra blanc, argenté 1re qualité, et en argent massif.

A° FRENAIS

65, boul^d Richard-Lenoir, Paris

Renseignements gratuits sur les vieux couverts et toutes pièces d'orfèvrerie.

Se méfier des imitations. Exiger la Marque de Fabrique.

VIN [illegible]

Espagne-Bilbao

Grand bâtiment, jardins à vendre A. M. Mata Ridebarrieta, 8.

LE VIN DE VIAL

est un modificateur puissant de l'organisme dans les cas de *débilité générale, croissances difficiles, longues convalescences, anémie, chlorose, perte de l'appétit et des forces.*

SPES ET VITA

Malades fatigués de remèdes toujours impuissants, reprenez confiance. l'Eau Pectorale Alamany vous apporte l'espoir et la vie. Composée uniquement de plantes, dont l'heureuse association en fait le réparateur par excellence des tissus pulmonaires, cette *Eau merveilleuse* constitue par ses propriétés antibacillaires et son action dépurative et stimulante, le traitement rationnel de la Tuberculose et de toutes les maladies, aiguës ou chroniques, des voies respiratoires. J. Charbonnel, *La Côte St-André* (Isère).

Cartes postales illustrées (Italie, Belgique), 100 différentes, 2 fr. Liévens, Saint-Maur.

HUILES D'OLIVE, CH. DRAGON-NOIREL, [illegible]. *Env. Prix courant. Dem. Repris. sérieux.*

LE RETOUR D'AGE

L'Elixir de Virginie, qui guérit les varices, la phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes, est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Paris, 2, rue de la Tacherie. Le flacon, 4 fr. 60, *franco*. Envoi gratuit de la brochure explicative.

LE " LACTO " Viande extraite du lait, est supérieur à tous les extraits de viande pour potages et sauces.

DÉPOTS : 21, rue Crozatier. — 160, boul. Raspail et chez tous les épiciers.

UN AVIS SALUTAIRE

Les lecteurs de la *Croix* ne doivent pas ignorer que dans les maladies du cœur et l'artério-sclérose, le traitement du Dr NOBLET donne les résultats les plus sérieux. En quelques jours, avec potions et dans des cas considérés comme désespérés, les palpitations, l'oppression, l'albuminurie, l'enflure du corps et des jambes disparaissent entièrement, le sommeil redevient paisible et la respiration normale. Une brochure avec attestations authentiques de guérisons est envoyée franco à tout lecteur de la *Croix* qui en adresse la demande au Dr NOBLET, 49, rue Sainte-Anne, Paris.

VIN DE BORDEAUX à très bas prix. — Avantages aux abonnés et lecteurs de *La Croix*. Ecrire à L. Réau, propriétaire, à Pompignac (Gironde).

LIVRES, IMAGES, 6, rue Bayard Paris-VIIIe

BOURSE DE PARIS

14 janvier (clôture)

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS

Valeur	Précédente clôture	Dernier cours
3 % comptant	[illegible]	[illegible]
3 % terme	[illegible]	[illegible]
3 % amort. comptant	[illegible]	[illegible]
3 % amort. terme	[illegible]	[illegible]

EMPRUNTS DE VILLES

Valeur	Précédente clôture	Dernier cours
Ville 1865 4 %	560	561
— 1869 3 %	[illegible]	449
— 1871 3 %	407	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1875 4 %	[illegible]	[illegible]
— 1876 4 %	[illegible]	[illegible]
— 1892 2 1/2 %	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1894-96 2 1/2 %	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1898 2 %	417	410
— quarts	104	[illegible]
— 1899 2 % (Métrop.)	[illegible]	[illegible]
— quarts	100	101

EMPRUNTS DES COLONIES

Valeur	Précédente clôture	Dernier cours
Annam et Tonkin 3 %	480	480
Tunisie 2 1/2 %	[illegible]	[illegible]
Madagascar 2 1/2 %	[illegible]	[illegible]
Indo-Chine 3 1/2 %	505	505

VALEURS FRANÇAISES

Valeur	Précédente clôture	Dernier cours
Banque de France	3530	3525
— de Paris	1112	1115
— Transatlantique	415	416
Compagnie Algérienne	718	715
Comptoir National	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier d'Algérie	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]
Communales 1879 2,60	[illegible]	[illegible]
Foncières 3 % 1879	[illegible]	[illegible]
Communales 3 % 1880	[illegible]	[illegible]
Foncières 3 % 1883	[illegible]	[illegible]
— 2,60 1885	474	475
— [illegible]	[illegible]	[illegible]
Communales 2,60 1891	[illegible]	[illegible]
— 2,60 1892	[illegible]	[illegible]
Foncières 2,80 1895	[illegible]	[illegible]
Comm. 2,60 1899 libéré	479	471
Foncières 3 % 1903	500	500
Bons de 100 fr. 1887	[illegible]	[illegible]
Bons de 100 fr. 1888	[illegible]	[illegible]
Banque hyp. de France	[illegible]	[illegible]
— — 1881	411	411

Valeurs françaises (actions et obligations)	Précédente clôture	Dernier cours
Crédit industriel	[illegible]	[illegible]
Société marseillaise	[illegible]	[illegible]
Crédit Lyonnais	[illegible]	[illegible]
Crédit mobilier	[illegible]	[illegible]
Soc. Foncière lyonnaise	[illegible]	[illegible]
Société Générale	[illegible]	[illegible]
S. Fr. de l'Afr. du Sud	[illegible]	[illegible]
Banque internationale	[illegible]	[illegible]
Banque parisienne	[illegible]	[illegible]
Rente Foncière	[illegible]	[illegible]
Immeubles oblig. [illegible]	[illegible]	[illegible]
— oblig. [illegible]	[illegible]	[illegible]
Bône à Guelma actions	[illegible]	[illegible]
— obligations 3 %	447	448
Départementaux actions	685	[illegible]
— oblig. 3 % bleu.	[illegible]	[illegible]
— rouge	436	440
Ch. Econom. oblig. 3 %	[illegible]	[illegible]
Est Algérien actions	710	710
— obligations	440	440
Est actions	[illegible]	[illegible]
— jouissance	412	412
— obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
— 3 %	[illegible]	[illegible]
— Nouvelles	[illegible]	[illegible]
— 2 1/2	[illegible]	[illegible]
Oblig. Grande-Ceinture	[illegible]	[illegible]
Lyon actions	1401	1408
— oblig. 3 % 1855	[illegible]	[illegible]
— 3 % 1890	[illegible]	[illegible]
Bourbonnais	[illegible]	[illegible]
Dombes 3 %	[illegible]	[illegible]
— 3 % nouveau	[illegible]	[illegible]
Genève 3 % 1855	[illegible]	[illegible]
— 3 % 1857	[illegible]	[illegible]
Méditerranée 3 %	[illegible]	[illegible]
— [illegible]	[illegible]	[illegible]
Fusion ancienne 3 %	[illegible]	[illegible]
— nouvelle 3 %	[illegible]	[illegible]
P.-L.-M. 2 1/2	[illegible]	[illegible]
Midi actions	1142	1141
— obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
— nouvelles	[illegible]	[illegible]
— 2 1/2	[illegible]	[illegible]
Nord actions	[illegible]	[illegible]
— obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
— nouvelles	[illegible]	[illegible]
— 2 1/2	[illegible]	[illegible]
Orléans actions	1468	1467
— actions jouissance	1024	1023
— obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
— nouvelles	[illegible]	[illegible]
Orléans 2 1/2	[illegible]	[illegible]
— Grand Central	[illegible]	[illegible]

Valeurs étrangères	Précédente clôture	Dernier cours
Ouest actions	[illegible]	[illegible]
— obligations	441	441
— nouvelles	[illegible]	[illegible]
— 2 1/2	[illegible]	[illegible]
Ouest algérien actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 3 %	[illegible]	[illegible]
Réunion obligations 3 %	[illegible]	[illegible]
Sud de la France actions	[illegible]	[illegible]
— oblig.	[illegible]	[illegible]
Docks de Marseille	[illegible]	[illegible]
Magasins Généraux	[illegible]	[illegible]
Eaux (Compagnie Génér.)	1799	1800
Gaz France et Etranger	[illegible]	[illegible]
Gaz Parisien	[illegible]	[illegible]
— (Jouissance)	[illegible]	[illegible]
Transatlantique	[illegible]	[illegible]
Messageries	[illegible]	[illegible]
Métropolitain	[illegible]	[illegible]
Omnibus	[illegible]	[illegible]
Tramways Est Parisien	[illegible]	[illegible]
Ch. de fer et Tram. élect.	[illegible]	[illegible]
Tramways généraux	[illegible]	[illegible]
Voitures	[illegible]	[illegible]
Tractions	[illegible]	[illegible]
Malétra	[illegible]	[illegible]
Métaux	[illegible]	[illegible]
Sels gemmes	[illegible]	[illegible]
Panama obligations	[illegible]	[illegible]
— Bons	[illegible]	[illegible]
Panama bons à lots 1889	[illegible]	[illegible]
Suez actions	[illegible]	[illegible]
— parts fondateurs	[illegible]	[illegible]
— Société civile	[illegible]	[illegible]
Dynamite Centrale	[illegible]	[illegible]
Forces motrices Rhône	[illegible]	[illegible]
— parts fondateurs	[illegible]	[illegible]
Thomson-Houston	[illegible]	[illegible]
Téléphones	[illegible]	[illegible]

FONDS ÉTATS ÉTRANGERS

Valeur	Précédente clôture	Dernier cours
Argentin 1900	[illegible]	[illegible]
Autrichien 4 %	[illegible]	[illegible]
Mines d'or	[illegible]	[illegible]
Brésilien 4 % 1889	[illegible]	[illegible]
— 5 % 1898 Funding	[illegible]	[illegible]
Bulgarie 5 % 1896	[illegible]	[illegible]
Bulgare 5 % 1902	[illegible]	[illegible]
Chine 4 % 1895	[illegible]	[illegible]
— 5 % 1896	[illegible]	[illegible]
Congo, lots 1888	[illegible]	[illegible]
Egypte Daïra	[illegible]	[illegible]
— Unifiée	[illegible]	[illegible]
— 3 1/2 Privilégiée	[illegible]	[illegible]
— Domaniale	[illegible]	[illegible]

Valeurs étrangères	Précédente clôture	Dernier cours
Espagnole Extér. 4 % cpt.	[illegible]	[illegible]
— terme	[illegible]	[illegible]
Cuba 6 %	[illegible]	[illegible]
Cuba 5 %	[illegible]	[illegible]
Haïti 6 % 1896	[illegible]	[illegible]
Hellénique 1881 5 %	[illegible]	[illegible]
— 1884 5 %	[illegible]	[illegible]
— 1887 4 %	[illegible]	[illegible]
Hongrois 4 %	[illegible]	[illegible]
Hongrois 3 %	[illegible]	[illegible]
Italien 5 % comptant	[illegible]	[illegible]
— terme	[illegible]	[illegible]
Victor-Emmanuel 1863	[illegible]	[illegible]
Norvège 3 % 1888	[illegible]	[illegible]
— 3 1/2 1890	[illegible]	[illegible]
Portugais 3 % 1re série	[illegible]	[illegible]
— 3 % 2e série	[illegible]	[illegible]
— 3 % 3e série	[illegible]	[illegible]
4 1/2 % 1891 oblig. Tabacs	[illegible]	[illegible]
Roumain 4 % 1890	[illegible]	[illegible]
— 4 % 1893	[illegible]	[illegible]
— 4 % 1894	[illegible]	[illegible]
Russe 4 % 1867 1869	[illegible]	[illegible]
— 4 % 1880	[illegible]	[illegible]
— 4 % or 1889	[illegible]	[illegible]
— 1890 2e et 3e séries	[illegible]	[illegible]
— 1890 4e	[illegible]	[illegible]
— 1893 6e	[illegible]	[illegible]
— 1894 6e	[illegible]	[illegible]
Consolidés 1re et 2e	[illegible]	[illegible]
— 3e	[illegible]	[illegible]
4 % 1901	[illegible]	[illegible]
3 % 1891-1894	[illegible]	[illegible]
— 1896	[illegible]	[illegible]
3 1/2 1894	[illegible]	[illegible]
Intér. 4 % 1894	[illegible]	[illegible]
Transcauc. 3 %	[illegible]	[illegible]
— 4 %	[illegible]	[illegible]
Ch. de fer Russe [illegible]	[illegible]	[illegible]
Suède 3 1/2 1895	[illegible]	[illegible]
Serbe 4 % 1895	[illegible]	[illegible]
Serbe 5 %	[illegible]	[illegible]
Suisse ch. de fer 3 %	[illegible]	[illegible]
Turc 4 % unifiée	[illegible]	[illegible]
Ottomane Consolidée	[illegible]	[illegible]
— Priorité	[illegible]	[illegible]
— Douanes	[illegible]	[illegible]
— Tombac 4 %	[illegible]	[illegible]
— 4 % 1891	[illegible]	[illegible]
— 3 % 1890	[illegible]	[illegible]
Phénix espagnol	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES

Valeur	Précédente clôture	Dernier cours
Banque du Mexique	[illegible]	[illegible]

Valeurs étrangères & françaises (actions)	Précédente clôture	Dernier cours
Banque ottomane	[illegible]	[illegible]
Foncier d'Autriche	[illegible]	[illegible]
Foncier Egyptien	[illegible]	[illegible]
Crédit foncier de Hongrie	[illegible]	[illegible]
Andalous actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 1re série	[illegible]	[illegible]
— — 2e —	[illegible]	[illegible]
Autrichiens actions	[illegible]	[illegible]
— obl. 1re série	[illegible]	[illegible]
— — 2e —	[illegible]	[illegible]
— — 4e —	[illegible]	[illegible]
— — nouveau réseau	[illegible]	[illegible]
Damas-Hamah	[illegible]	[illegible]
Cacérès actions	[illegible]	[illegible]
— obligations	[illegible]	[illegible]
Lombards actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 3 %	[illegible]	[illegible]
Méridionaux actions	[illegible]	[illegible]
Nitrate Railway Co act.	[illegible]	[illegible]
Nord Espagne actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 1re hypoth.	354	351
— — —	343	341
— — —	337	[illegible]
— — —	[illegible]	[illegible]
— — —	[illegible]	[illegible]
Pampelune 1re hypoth.	[illegible]	[illegible]
Barcelone 1re —	[illegible]	[illegible]
Asturies 1re —	341	341
— 2e —	[illegible]	[illegible]
— 3e —	[illegible]	[illegible]
Portugais ch. de fer act.	[illegible]	[illegible]
— oblig. 1er rang	364	365
Salonique Constantinople	[illegible]	[illegible]
Saragosse actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 1re hypot.	[illegible]	[illegible]
— — 2e	[illegible]	[illegible]
— — 3e —	[illegible]	[illegible]
Sud Espagne oblig. 3 %	[illegible]	[illegible]
Wagons-lits actions	[illegible]	[illegible]
Usines de Briansk	[illegible]	[illegible]
Rio-Tinto	[illegible]	[illegible]
Sosnowice	1710	[illegible]
Tabacs ottomans actions	[illegible]	[illegible]
Tabacs Philippines	[illegible]	[illegible]
Tabacs Portugal actions	[illegible]	[illegible]
Smyrne-Cassaba oblig. anc.	[illegible]	[illegible]
— obligations nouvelles	[illegible]	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES (Actions)

Valeur	Précédente clôture	Dernier cours
Suez. Actions jouissance	3360	3380
Midi actions jouissance	[illegible]	[illegible]
Nord — jouissance	1360	[illegible]

Valeurs françaises (actions)	Précédente clôture	Dernier cours
Ouest	[illegible]	[illegible]
Dakar-Saint-Louis	[illegible]	[illegible]
Econ. du Nord ch. de fer	[illegible]	[illegible]
Annuités Léopoldville	[illegible]	[illegible]
Société Ce Nord	[illegible]	[illegible]
Annuités Orléans-Châlons	[illegible]	[illegible]
Banque de l'Algérie	[illegible]	[illegible]
Banque de l'Indo-Chine	[illegible]	[illegible]
Entrepreneurs (c. compt.)	[illegible]	[illegible]
Eaux (Ce Gle) jouissance	[illegible]	[illegible]
Eaux pour l'étranger	[illegible]	[illegible]
Eaux de Vichy	[illegible]	[illegible]
Gaz et Eaux	[illegible]	[illegible]
Gaz de Bordeaux	[illegible]	[illegible]
Gaz Ce Centrale	[illegible]	[illegible]
Gaz Général	[illegible]	[illegible]
Carmaux	[illegible]	[illegible]
Laurium	[illegible]	[illegible]
Aciéries de France	475	[illegible]
Chantiers de la Loire	[illegible]	[illegible]
Aciéries Longwy	[illegible]	[illegible]
Le Creusot	[illegible]	[illegible]
Forges et Ac. Nord-Est	[illegible]	[illegible]
Bateaux parisiens	[illegible]	[illegible]
Chargeurs Réunis	[illegible]	[illegible]
Aciéries de la Marine	[illegible]	[illegible]
Edison (Ce continentale)	[illegible]	[illegible]
Etablissement Duval	[illegible]	[illegible]
Moulins de Corbeil	[illegible]	[illegible]
Laiterie (Société générale)	165	[illegible]
Lits Militaires	1550	[illegible]
Tour Eiffel act. jouissance	[illegible]	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES (obligations)

Valeur	Précédente clôture	Dernier cours
Départementaux 3 % 1896	[illegible]	[illegible]
Mostaganem Tiaret 3 %	[illegible]	[illegible]
Médoc 3 %	[illegible]	[illegible]
Lille à Béthune 3 %	[illegible]	[illegible]
Picardie Flandre 3 %	[illegible]	[illegible]
Santa-Fé ch. de fer 5 %	[illegible]	[illegible]
Tramways Généraux	[illegible]	[illegible]
Foncier Colonial 5 %	[illegible]	[illegible]
— [illegible]	[illegible]	[illegible]
Eaux (Ce Générale) 3 %	[illegible]	[illegible]
— 3 %	[illegible]	[illegible]
Eaux (Ce Gén.) 4 %	510	[illegible]
— p. l'étranger	508	[illegible]
Gaz et Eaux 4 %	503 75	504
— Parisien 4 %	503	504
— Central	502	503
— 3 %	431	431 50

Valeurs françaises (obligations)	Précédente clôture	Dernier cours
Gaz France et Etranger	500	500 75
— général de Paris	265	[illegible]
Fives-Lille 3 %	470	[illegible]
Mélens 4 %	498	498
Messageries 3 1/2	408	[illegible]
Omnibus 4 %	480	480
Voitures 4 %	420	420
Transatlantique 3 %	304 75	303 50
Câbles télégraphiques 3 1/2	318	319
Duval 4 %	506	502
Corbeil 4 1/2 %	[illegible]	[illegible]
Laiterie 3 %	300	300
Lits Militaires 4 %	609	610
Ce Gén. d'Electricité 4 %	461	461
Procédés Th.-Houston 5 %	514 50	510 50
Panama 5 %	69	68
— 3 %	46	46
— 4 %	52 50	52 25
— oblig. lots t. p.	158	155
Suez 5 %	630	630
— 3 %	489	487
— 3 % 2e série	482 50	483 50
— Bons de coupures	93 25	93 50

FONDS D'ÉTATS (Etrangers)

Valeur	Précédente clôture	Dernier cours
Autriche Domaniales	318 25	316
Chili 3 % 1888	500	498
Fribourg	457 50	455
Russes 5 % 1822	128 50	128 50

VALEURS ÉTRANGÈRES (Actions)

Valeur	Précédente clôture	Dernier cours
Gaz belge	875	869

(Obligations)

Valeur	Précédente clôture	Dernier cours
Ouest Espagne	48 75	48 85
Portugais 4 %	483	486
Cordoue-Séville 3 %	278	[illegible]
Foncier Egyptien 4 %	507	[illegible]
Hypot. de Suède	316 50	316 50
Gaz de Madrid 4 %	258	255
Wagons-Lits 4 %	502	502
Télégraphes du Nord	605	[illegible]

VALEURS EN BANQUE (Terme)

Valeur	Précédente clôture	Dernier cours
Brésil 5 %	82 70	83 35
Mexicain	42 57	42 55
Chemins ottomans	129 25	131 25

VALEURS EN BANQUE

Valeur	Précédente clôture	Dernier cours
Chartered	58 25	59 25
Cape Copper	79	79 25
Goldfields	161 50	165 50
De Beers	518 50	518
East Rand	171	173
Ferreira	310	348
French Rand	70	71 50
Geldenhuis Estate	155	155 50
Harpener	1535	1539
Huanchaca	76	76 75
Kertch	40	40
Lancaster	60 50	60 50
Laurium grec	60	69 75
May Consolid.	108 50	104 50
Mossl Illir.	415	109
Mossamedes	16	16
Mozambique	35 75	36 75
Randfontein	65 75	67 25
Rand Mines	242 50	246 50
Robinson Gold	216	232
Serbia	17 75	[illegible]
Simmer and Jack	40	40 50
Tharsis	124	125 50
Transvaal Land	101 50	104
Transvaal Gold	68	67 50
Urikany	408 50	400 50
Village Main Reef	192	194 50
Wemmer	270	278
(Comptant)		
Dnieprovienne	1790	1795
Donetz	1085	1085
Metz Hankous	4085	4085
John Cockerill	1585	[illegible]
Serrebruck	[illegible]	[illegible]
Vieille Montagne	683	683
Oblig. Cred. Fonc. Mut. Rus.	391	392

CHANGES SUR PARIS

Place		Cours
Londres	Chèq.	25 10 ./.
Vienne	Fl.	95 27 ./.
Berlin	Rm.	81 65 ./.
Madrid	P.	26 68 1/2
Barcelone	P.	37 .. ./.
Saint-Pétersbourg	R.	37 40 ./.
Constantinople	R.	22 78 1/2
Rome	Li.	100 01 1/4
Gênes	Li.	99 98 ./.
Milan	Li.	100 .. ./.
Bruxelles	F.	
Amsterdam	Fl.	47 07 1/4
Lisbonne	Rs.	561 .. ./.
New-York	Dol.	5 21 1/4